Accueil et intégration bénévoles
Médecins du Monde Lille-Sud

Réunion d'information

Une fois qu'une personne s'est manifestée via la plateforme France Bénévolat (ou directement après avoir contacté l'équipe pour indiquer son intérêt à devenir bénévole), elle est invitée à participer à une réunion d'information. Ces réunions sont organisées directement par les équipes projets (Lille-Sud, Bassin Minier, Migrants Nord Littoral) et alors un focus est mis sur le projet concerné (mais les autres projets sont aussi brièvement abordés), soit les réunions sont organisées par l'équipe de délégation régionale et alors les 3 projets sont abordés de manière égale. En moyenne une réunion par mois est prévue (en alternance, c'est-à-dire soit une réunion projet soit une réunion délégation).
Pour la réunion d'information à Lille-Sud (animée par l'équipe salariée et/ou bénévole) un PowerPoint de présentation est utilisé tout en invitant à poser des questions pour avoir une discussion plus fluide et dynamique avec les personnes présentes.
Ces réunions sont aussi l'occasion de présenter l'association en général ainsi que ses valeurs fondamentales afin de valider que les futur.es bénévoles sont en phase avec celles-ci (notamment les questions de positionnement par rapport au travail du sexe, à l'usage de drogue, au recours à l'IVG).
Une fois la réunion terminée, les personnes intéressées pour rejoindre l'association sont invitées à remplir une fiche d'information (« Pour mieux vous connaitre »), puis l'équipe laissera passer environ une semaine (temps de réflexion) avant de recontacter la personne et valider avec elle qu'elle rejoint l'équipe.

Pack de documents

Une fois que la personne a validé son intérêt de rejoindre l'équipe, un pack documentaire lui sera envoyé regroupant :

- Le guide d'accueil des bénévoles avec des informations générales sur Médecins du Monde, la Délégation Régionale et son fonctionnement, un organigramme, les conseils et attitudes à adopter etc.
- La Charte du bénévolat à Médecins du Monde et la Charte de Cracovie (charte européenne de l'action humanitaire). Ces deux documents doivent être signés par la personne puis rendus à l'équipe et font foi du début de son engagement en tant que bénévole (avec activation de l'assurance en lien avec les activités bénévoles)
- Les recommandations sanitaires dans le cadre d'activités de prévention ou de soins.

Une fois que la personne a lu et signé les documents, elle est officiellement bénévole et peut commencer les activités.

Les documents mentionnés se trouvent dans le dossier « pack des bénévoles » dans les ressources.